NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Grave affaire de mœurs

A CAUDRY

M. Lengrand, commissaire de police à Caudry, instruit actuellement une délicate affaire de mœurs.

La rumeur publique accusait un sieur C... L., 54 ans, marié, demeurant rue Damrémy, à Caudry, d'avoir abusé d'une fillette de 14 ans, habitant une maison voisine de son habitation.

Une minutieuse enquête ouverte par le commissaire de police a établi la véracité du fait.

Interrogé par le magistrat, la fillette, nommée G..., a déclaré qu'à deux reprises, L... l'attira chez lui et abusa d'elle.

Examinée par le docteur Herlemont, celui-ci constata que la fillette avait été, en effet, violentée.

Quant à L... il ne les fait, malgré les charges accablantes qui pèsent sur lui.

Le parquet de Cambrai est avisé de cette affaire et C... L... sera poursuivi pour attentat à la pudeur avec violences.

Le père de l'enfant, le sieur D..., qui se serait livré à des attouchements sur sa fille, est également inculpé dans cette affaire.

Le Satyre de Saméon transféré à Douai

Edonard, dit Germain Prément, le meurtrier de la petite Marguerite Plaisant, a été transféré à Douai, mercredi à 10 heures 06 du matin par le train, escorté par trois gendarmes.

Reconnu à son arrivée en gare par un domestique originaire de Saméon, il lui hua et des cris de « A mort ! » retentirent. Une centaine de personnes qui s'étaient groupées sur son passage voulurent lui faire un mauvais parti, mais les gendarmes le couvrirent de leurs corps et écopèrent à sa place.

Bref, la foule se dispersa et Prément fut conduit à la prison cellulaire.

***

Dans le compte rendu que nous avons publié hier et que nous complétons d'ailleurs en « Dernière Heure », avec les renseignements que nous adressait notre correspondant d'Orchies, nous avions oublié de citer le docteur Beaupre, qui accompagnait le parquet de Douai.

LE CRIME DE WATTRELOS

YVON HUYS SE MONTRE VIOLENT EN JURÉ. — IL PROTESTE DE SON INNOCENCE. — LE JUGE RECONSTITUE SON EMPLOI DU TEMPS.

La confrontation d'Yvon Huys, avec le père de la petite Arthémise Wascheux qui eut lieu mercredi matin dans le cabinet de M. Houzix, juge d'instruction, a été mouvementée. Le prévenu que le vicaire de Saint-Vincent de Paul présentait comme très timide, a tenu à montrer que personne ne saurait lui en imposer. Il a parlé longuement et surtout crié, soulignant chacune de ses déclarations d'un retentissant juron. On a pu faire en outre cette constatation qu'il connaît parfaitement le français et c'est en cette langue qu'il n'a cessé de s'exprimer.

Yvon Huys prouva ceffo qu'il ne manquait pas de malice. Dès qu'une question embarrassante lui était en effet posée, l'inculpé réclamait le concours d'un interprète et cela lui permettait de se ressaisir.

Si anormale que soit son attitude, il n'est pas toutefois encore permis d'attester qu'il est coupable et ce n'est pas avant quelques jours qu'on sera fixé sur ce point.

Des recherches faites il semble définitivement établi que le forfait a été commis entre huit heures et demie et neuf heures du matin. Or Huys prétend qu'il était occupé à cette heure à chasser une geniste qui s'était échappée de la pâture. La poursuite dura selon lui plus d'un quart d'heure et comme il prétend que son patron M. Le Clerq, en a été le témoin, M. Houzix a immédiatement convoqué ce dernier.

Quant à son emploi du temps après cette chasse, Huys affirme qu'il s'est rendu dans un champ voisin de la ferme de son patron à la recherche d'un nid de « verdières » que la petite Arthémise Wascheux lui avait demandé depuis longtemps. Parti vers neuf heures un quart il se revint vers neuf heures et demie.

C'est à ces seules déclarations que le prévenu s'est tenu et comme on allait l'amener à la prison, Yvon Huys certifia une dernière fois qu'il n'avait pas assassiné la jeune Wascheul.

M. Wascheul a fourni de son côté quelques indications sur l'itinéraire que sa fille avait suivi au retour de la messe.

LE CAS DE GUISELIN

Toujours à propos de l'assassinat de la petite Arthémise, M. Houzix a interrogé dans l'après-midi le nommé Guiselin, ouvrier agricole, que la gendarmerie de Cysoing arrêta trois jours après le drame.

L'intérêt qu'il avait invoqué concernant son emploi du temps ayant été reconnu inexact, Guiselin a été de nouveau appelé à s'expliquer sur ce qu'il avait fait dans la matinée du crime.

Le prévenu qui avait tout d'abord raconté avoir quitté la maison Lampe à Tourcoing, vers sept heures du matin, a déclaré qu'il s'était trompé. Il ne se rappelait plus le nom de celui qui l'avait logé. D'après ses déclarations, c'est de l'établissement Baptiste ou Bourgeois du Manteau gris qu'il serait parti. Ses dires vont être contrôlés.

Une Commission officielle d'études de l'Industrie porcelainière de France, à Roubaix.

RECEPTION A LA CHAMBRE DE COMMERCE. — VISITE DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

La Commission officielle d'études envoyée à Roubaix par M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, est arrivée hier matin en notre ville, par le rapide de Paris de 11 h. 21 et a été reçue sur le quai de la gare par MM. François Roussel, président de la Chambre de Commerce ; Victor Champier, administrateur de l'Ecole Nationale des Arts Industriels ; Ernest Thibeau et Achille Rousseau, membres du Conseil supérieur de l'Ecole.

Cette Commission, accompagnée de M. Trépont, préfet du Nord, était composée de MM. Morin, préfet de la Haute-Vienne ; Cavion, chef de bureau au Ministère des Beaux-Arts ; Bétoulle, député-maire de Limoges ; docteur Raymond sénateur de la Haute-Vienne ; Lamy, président de la Chambre de Commerce de Limoges ; Neviland, Lanternier, Charles-Laurent, Périgaud, Duché, Balleray, Chapeau, fabricants de porcelaines ; Gelatey Serpaud, Isaachon, Allerand et Ribierre, artistes céramistes et directeurs de fabriques ; Félix Chabrouillaud, avocat, ex-secrétaire général de la Mairie de Roubaix, directeur du « Réveil du Centre » ; Fix-Masseau, directeur de l'Ecole des Arts décoratifs de Limoges.

Après une courte visite du centre de la ville et des beaux de la Bourse, la délégation limousine est reçue dans le grand salon de la Chambre de Commerce par MM. Fr. Roussel, président ; Leborgne, Ternynck, César Gaydet, membres ; Gilbert Sayet, uncien adjoint au maire, secrétaire.

M. Roussel se déclare heureux de souhaiter la bienvenue à M. le Préfet du Nord qui, nouvellement arrivé dans le département, vient pour la première fois à la Chambre de Commerce.

Il se félicite de l'occasion qui se présente pour lui de pouvoir recevoir M. le Préfet de la Haute-Vienne, MM. le sénateur Raymond, le député-maire Bétoulle et son collègue de Limoges, M. Lamy, et se déclare heureux de ce que l'Ecole Nationale des Arts Industriels ait été désignée pour servir d'exemple. Vous la jugerez tout à l'heure, dit-il aux Limousins et vous verrez qu'elle est digne de sa réputation. Tout l'honneur en revient à son éminent administrateur M. Victor Champier.

A Roubaix comme à Limoges, pourvoit M. Roussel, nos efforts tendent toujours à l'amélioration de notre industrie ; nous voulons maintenir intacte la supériorité des produits français, et pour cela, leur conserver un caractère artistique, qui en fait toute la valeur. Nous devons donner une éducation artistique à nos ouvriers, contremaîtres, employés, comme à ceux qui doivent devenir chefs de maison.

« C'est pourquoi vous sortirez autant d'intérêt à notre Ecole des Arts Industriels, et nous avons heureux, Messieurs, si de votre visite à Roubaix vous pouvez emporter quelques renseignements utiles pour le perfectionnement de votre Ecole des Arts décoratifs.

« Nos deux industries sont toutes différentes, mais elles peuvent concourir toutes deux à augmenter le prestige et le rayonnement de la France à l'étranger. Aussi sommes-nous heureux de vous accueillir, et de vous aider par tous les moyens à atteindre le but que vous poursuivez ».

M. Trépont, préfet du Nord, remercie bien vivement les membres de la Chambre de Commerce de la cordiale réception faite aux Limousins.

M. Morin, préfet de la Haute-Vienne, dit que la Commission officielle d'études est heureuse d'être venue à Roubaix et qu'elle emportera de sa visite un bon souvenir et une foule d'exemples utiles.

La réception prend alors fin et l'on se dirige vers le Grand Hôtel, pour le dîner.

A deux heures, la Commission arrivait à l'Ecole Nationale des Arts Industriels, place Chevreul, et commençait ses travaux, sous la présidence de M. le Préfet du Nord. Elle a étudié en détail et très minutieusement l'organisation de l'importante Ecole des Beaux-Arts de Roubaix à laquelle elle désire emprunter, pour les appliquer à l'Ecole des Arts Décoratifs de Limoges, quelques-uns des perfectionnements qui y ont été réalisés dans ces dernières années.

Après son examen et les multiples et documentées explications fournies par M. l'administrateur Champier, la Commission s'est retirée pour aller en compagnie de M. Fr. Roussel, visiter les sanctuaires généraux et la Condition Publique de la Chambre de Commerce.

A sept heures du soir, par le tronçon du Nouveau Boulevard, les Limousins retournaient à Lille pour y prendre, les uns le rapide de Paris, les autres le train à destination de Bruxelles. — *Emile VERAN.*

Exposition de Dunkerque

OUVERTURE LE 22 JUIN

L'arrivée des Somali a été tout un événement, la foule s'était portée vers la gare pour assister à leur débarquement.

Sur tout le parcours, ils ont attiré l'attention, ont été acclamés et sont rentrés au Village qui leur est destiné dans l'enceinte de l'Exposition.

Dès dimanche, le commissaire général de l'Exposition a invité les membres élus de la localité et la presse pour assister à une répétition générale de la troupe Somali, les danses, exercices de combats mêlés de chants ont obtenu un légitime succès près de l'auditoire select qui était convié à cette audition privée ; ce qui fait prévoir pour le village Somali une foule de visiteurs curieux de s'instruire des mœurs et coutumes de cette tribu noire.

Puisque nous sommes à l'Exposition, disons que l'ouverture est toujours si irrévocablement fixée à Samedi prochain 22 juin.

Les Palais font leur dernière toilette, les exposants s'installent en hâte, tout sera prêt ou à peu près.

Des fêtes se préparent également, on ne s'ennuiera pas à l'Exposition.

Ecole pratique d'Agriculture

DE WAGNONVILLE

Etant donné le grand nombre de visites que reçoit actuellement l'école, le directeur serait très reconnaissant aux visiteurs de choisir, autant que possible, le jeudi, pour faire cette visite. Le meilleur accueil leur sera toujours réservé.

Un aéroplane survole Caudry

Un monoplan venant de la direction de St-Quentin a survolé Caudry de l'Ouest à l'Est mercredi, vers 5 heures 10 du matin.

Le temps était splendidement beau et l'appareil qui se trouvait à environ 300 mètres de hauteur, fixait dans l'atmosphère à une grande vitesse.

On n'a pu savoir ici quel était le pilote qui montait ce monoplan.

Le roi des Belges à la frontière

Le roi Albert Ier a quitté Ostende hier à dix heures du matin, en automobile, accompagné de son aide de camp. Il s'est rendu à la plage frontière de la Panne, où il est arrivé à onze heures.

Il voulait rendre visite à sa cousine, l'archiduchesse Salvator, d'Autriche-Hongrie.

Le roi des Belges est reparti à 11 h. et demie. A midi et demi il était de retour à Ostende.

Conseil de Préfecture DU NORD

Elections contestées

Mercredi, le Conseil de Préfecture a rendu les arrêtés suivants concernant des protestations au sujet des dernières élections municipales.

Leveuilliers. — La protestation est rejetée.

Leuzein-Planque. — La protestation est rejetée.

Hornaing. — La protestation est rejetée.

Condé-sur-Escaut. — 1° L'élection de M. Tabary est annulée.

2° M. Maurice Fontaine est proclamé conseiller municipal.

M. Tabary n'avait obtenu que 536 voix alors que M. Fontaine en avait recueilli 537.

Inchy. — 1° Les protestations soulevées MM. Gahit et Deuhez sont rejetées.

2° L'élection de M. Adolphe Alchin est maintenue.

3° Le procès-verbal est rectifié, en ce qui concerne M. Herle-n-Loué, élu avec 204 voix et dont le nom avait été omis sur le procès-verbal adressé à la Préfecture.

Jenlain. — La protestation est rejetée.

Lallaing. — La protestation est rejetée.

Escaudain. — La protestation est rejetée pour cause de déchéance.

Ghyvelde. — La protestation est rejetée.

Société d'Horticulture du Nord de la France

A l'occasion de la distribution des récompenses de l'année 1911, la Société d'Horticulture organise un concours de roses, fleurs de saison, plantes fleuries et ornementales qui aura lieu dimanche 23 juin prochain au Palais Rameau.

Le concours de roses sera ouvert au public à partir de onze heures du matin. La distribution des récompenses se fera à 4 heures du soir sous la présidence d'honneur de M. le Préfet du Nord et de M. le Maire de Lille.

LA PEAU EST UN DE NOS ORGANES QUI TRAVAILLE LE PLUS

La nature a assigné une fonction à chacun des sept millions de pores dont la peau est criblée. La santé et la beauté dépendent de l'accomplissement régulier de cette tâche et la moindre déréglation laisse la porte ouverte aux infections cutanées et à la laideur. Si vous voulez, Mesdames, être saines et belles, entretenez votre peau en parfait état de propreté et ne laisser jamais vos pores s'obstruer. N'employez pas, pour vos soins, des savons fabriqués avec des graisses rances et chargés de sels alcalins qui dessèchent l'épiderme, mais lavez-vous toujours avec un savon antiseptique tel que le Savon Cadum qui purifie et assouplit admirablement.

LILLE

MANIFESTATIONS DE SYMPATHIE

A la mairie

A l'occasion de la nomination au grade d'officier d'académie de M. A. Desrousseaux, chef du bureau de l'état civil et du service des fêtes, le personnel de ces services, ayant à leur tête MM. Charles Remy et Léon Dambrine, adjoints, s'est réuni mercredi, à midi, à l'Hôtel de Ville, pour lui témoigner toute sa satisfaction. Dans une charmante allocution, M. Remy démontre à M. Desrousseaux que la spontanéité même de cette démarche lui prouve qu'il a su conquérir toute la sympathie de nos employés et, au nom de ceux-ci, lui remet une magnifique palme en brillants. M. Dambrine à son tour lui exprime tout le plaisir qu'il éprouve de lui voir décerner cette distinction honorifique, et le remercie de la précieuse collaboration qu'il lui apporte dans l'organisation des fêtes lilloises.

M. Desrousseaux, en termes émus, remercie MM. les adjoints et les employés de leur délicate attention qui restera pour lui le témoignage d'amitiés sincères.

Au commissariat du 5e arrondissement

A l'occasion également de sa nomination au grade d'officier d'académie, les agents du commissariat du 5e arrondissement se sont réunis pour offrir à M. Martin, commissaire de police, leurs sincères félicitations. Au nom du personnel, M. Toussaert, secrétaire, a lu un petit discours dans lequel il a exprimé toute la joie qu'il éprouvait de lui voir décerner cette distinction. M. Martin s'est montré très touché de cette manifestation.

LUCIEN TROUVELIE

Un jeune au Bois de Boulogne

M. Jules Lemesle, corroyeur, rue de Ronchin, 23, se promenant mercredi, vers cinq heures de l'après-midi, a fait une sinistre découverte. Longeant le cantier voisin de la statue « En Vedette », il a trouvé dissimulé sous l'herbe et caché dans du papier, un fœtus de trois mois et demi. Le petit cadavre qui était dans un état complet de putréfaction, a été envoyé à la Faculté de médecine.

SAVON DU CONGO Pâte hygiénique Victor VAISSIER.

UNE AFFAIRE DE MŒURS

Hier soir, vers cinq heures, des promeneurs attirés par les cris d'une gamine, dans les remparts, derrière le palais Saint-Sébastien, ont surpris un individu, M., cardeur, rue d'Iéna, qui se livrait à des attouchements obscènes sur la jeune Marie M., âgée de 12 ans, habitant rue du Vieux-Faubourg. Arrêté et conduit au poste de 6e arrondissement, il a été maintenu à la disposition de M. Moulins, commissaire, qui a ouvert une enquête.

LE PRIX DU PAIN AUGMENTE

Dans une réunion hier soir, les délégués des coopératives de la ville ont décidé de porter à 0,55 le prix des trois livres de pain, qui était de 0,50, à partir du 1er juillet.

ORPHEON DE MOULINS-LILLE

Cette jeune société lilloise a profité des occasions, si bien fêtées locales que festival fédéral, pour la cérémonie de la remise officielle de son drapeau.

Une sérénade fut d'abord donnée au nouveau président, M. Georges Denneulin après laquelle un bouquet lui fut offert par M. Pierre Verschoore, commissaire général de la société.

Le président après avoir remercié et félicité les dévoués directeur, M. Auguste Depaepe, et sous-directeur, M. Régnier, de même que les membres présents, remit officiellement le drapeau à la société.

« Mes chers amis, leur dit-il, je suis heureux et fier de vous remettre et confier votre drapeau, celui rêvé depuis longtemps, celui qui désormais nous unira sous ses plis en bons camarades, celui qui nous accompagnera et mènera dans toutes les circonstances : fêtes, concours, je l'espère, de même jusque la tombe. Je ne doute pas de votre fidélité envers lui, soyons-en fiers et travaillons à l'envie pour son honneur et sa gloire ».

M. Victor Vanpraughe prononça le discours suivant

« Cher président,

« Au nom des membres de l'Orphéon de Moulins-Lille, je me permets de prendre la parole en cette circonstance pour vous offrir ces drapeaux : pour les plus chaques nous vous promettons de tout cœur de marcher la main dans la main toujours avec l'espoir que par votre dévouement si intéressé à la société, vous saurez nous conduire au succès ; depuis longtemps déjà, chacun de nous a su reconnaître votre zèle inlassable et votre précieux attachement à la société et nous sommes fiers de vous posséder comme président.

« Votre talent est à la hauteur de votre tâche et nous prenons l'engagement de profiter de vos conseils et de nous incliner sous votre discipline pour répondre à vos efforts.

« Je joins à ces protestations notre reconnaissance et notre entier dévouement envers M. Auguste Depaepe, notre dévoué chef, ainsi qu'envers notre dévoué sous-chef, M. Régnier, en les assurant de notre sympathie et de notre amitié envers la société.

Puis cette jeune et belle société se faisait un devoir de se rendre à la gare pour la réception de la Musique de la Flotte. Cette cérémonie et première sortie a produit grand effet dans le quartier de Moulins-Lille.

Par-ci par-là

— Mercredi matin, la vitrine de M. Midierjeon, marchand de grains, rue des Sept-Agaches, heurtée par une tonne de vidanges de M. Courouble, de Marcq-en-Barœul, vole en éclats. Pas d'accident.

— Chez M. Hauser, confectionneur, rue Gustave-Jonequez, des voleurs se sont emparés de marchandises.

— Hier soir, vers six heures, un enfant de trois ans, Désiré Hem, rue de Flers, cour Malines, 97, jouait dans la rue, lorsqu'un chien se précipita sur lui et le grilla à la joue. Un agent de police s'est emparé de l'animal qui sera mis en observation.

— Dans la soirée de mardi, vers onze heures, M. Jules Lafoux, 19 ans, électricien à Ronchin, passant à bicyclette avenue de Dunkerque, est tombé sur le pavé. Il a été blessé à l'arcade sourcilière gauche. On l'a reconduit à son domicile après l'avoir soigné.

Après une température anormale

L'ORAGE S'ABAT SUR LILLE

Après une douce nuit propice aux [illegible] qui avait été orageuse jusqu'vers quatre heures du soir. D'abord faible [illegible] d'abord, puis [illegible] air, nous eût bientôt [illegible] aux jeux [illegible] d'où [illegible] s'est empressé de revêtir la tenue d'été.

Vers sept heures, le ciel s'est assombri, des éclairs ont éclaboussé les nues et des rouleaux de tonnerre en tintamarre le chef d'averses torrentielles intermittentes qui firent rage vers dix heures du soir.

On Réclame

LE SQUARE FAIDHERBE

Nous avons reçu la lettre qui suit :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Par l'organe de votre estimable journal, je me permets d'attirer l'attention des autorités compétentes sur la situation journalière du square Faidherbe. Bien qu'en plein centre, à cent pas de la Préfecture, et malgré la présence à proximité d'agents de police, il est impossible aux dames et aux enfants d'aller s'y installer.

Pleusieurs réclamations ont déjà été adressées à la Mairie et au Commissariat par les habitants du quartier, mais jusqu'à présent l'épuration sollicitée n'a encore jamais été tentée.

Tout le monde sait que les bancs de ce joli petit jardin n'appartiennent qu'aux mendiants, à de pâles voyous et à anciens trainards qui y séjournent de longues heures, en prenant à leur aise, étalant les coudes reposés sur les dossiers et rendant à poings fermés une bonne partie de la journée.

Tout le monde constate journellement que les femmes et jeunes filles qui de traversent sont l'objet de propos ordurieux de la part de ceux que le sommeil n'a pas encore abattus ou qui se sont réveillés, et tout cela au cœur de Lille, où il passe tant de monde et bien des étrangers qui doivent [illegible] qu'au square Faidherbe les braves gens [illegible] les femmes et leurs petits enfants n'ont pas le droit d'entrer.

Devant ce scandale qu'il faut voir cessé à tout prix, je vous prie, au nom de l'unanimité des habitants du quartier, de vouloir bien insérer cette réclamation, qui obtiendra peut-être la satisfaction tant désirée par tant de nos concitoyens.

Avec tous mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes salutations accompagnées de mes [illegible].

L. DUVAL.

« Une désespérée »

Hier matin, vers dix heures, on a trouvé pendue dans une cabane dépendant de son habitation, Mme Louise Orban-Gay, 54 ans, ménagère, 24, cour Loubert, rue de l'Arbre-sceau. La désespérée avait souvent manifesté son intention de se suicider pour en finir avec les souffrances que lui causaient d'incurables rhumatismes.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le vendredi 28 courant, à 8 heures et demie du soir, au lieu du vendredi 21.

ANCIENS DU 43e DE LIGNE

Cette société organise pour dimanche prochain 23 juin, à 4 heures, au Jardin des Acacias, 7, rue du Faubourg-de-Roubaix, une grande kermesse flamande qui se terminera par une distribution de 400 jouets aux enfants, une tombola, 1er lot : voyage à la mer, au lieu d'artifice, au grand bal champêtre.

Tous les anciens militaires y sont invités et seront admis sur le vu de leur livret de sociétaire.

Eau Minérale de Saint-Amand-les-Eaux (Nord)

Radioactivité 1.38 millier minute. Cette eau est une des plus radioactives de France.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Chambre syndicale des gérants de débits de tabac de Lille et environs

Assemblée générale aujourd'hui jeudi 22 juin 1912, à 4 heures du soir, au siège.

Ordre du jour : transfert du siège, renouvellement de la commission, affaires diverses.

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

La grève des inscrits

A MARSEILLE

25 navires désarmés

Marseille, 19 juin.

Dans la soirée, 11 équipages ont quitté les navires qui devaient partir, ils sont considérés comme déserteurs.

Les marins de l'Etat n'étant pas arrivés pour remplacer les inscrits en grève, l'administration de la marine a téléphoné à la Préfecture maritime à Toulon, ; on lui a répondu que les équipages de la flotte arrivaient dans la nuit, à Marseille.

De ce fait, les navires « Corsée, « Félix » « Touache », « La Savoie » ne peuvent partir; les passagers qui devaient y prendre place ont été invités à revenir demain.

Les inscrits, au cours d'une réunion tenue à la Bourse du Travail, ont décidé de maintenir la grève. Il y a actuellement dans le port près de 25 navires désarmés.

Marseille, 19 juin.

Le mouvement gréviste s'étend, l'équipage du « Pellans » mis sac à terre, l'administration de la marine a avisé la compagnie Paixe que des marins de l'Etat sont mis à sa disposition.

Ceux-ci s'ont entrés en gare à 6 heures ; ils armeront sur le paquebot « Félix Touache » qui partira pour Tunis.

On croit que ce sera là le seul départ de la soirée.

Marseille, 19 juin.

L'effet des conséquences de la grève maritime à Marseille, vu être l'augmentation du prix de la viande.

Toulon, 19 juin.

Le préfet maritime a donné des instructions pour qu'un détachement des marins de l'Etat soit prêt à partir immédiatement pour Marseille, afin de remplacer les inscrits grévistes dans le cas où le ministère de la marine donnerait des ordres en conséquence.

AU HAVRE

Le Havre, 19 juin.

Les marins grévistes ont tenu aujourd'hui une nouvelle réunion. Au milieu des applaudissements, M. Delille, secrétaire du syndicat, a annoncé que les départs des navires « Française » et « Djibouti » n'auraient pu être effectués.

Il a ensuite donné lecture d'une dépêche de Marseille annonçant que dans ce port la grève était générale.

Tarbes va manquer de pain

Tarbes, 19 juin.

Les minoliers ayant informé les boulangers de Tarbes qu'ils se trouveraient dépourvus de blé, le président du syndicat a avisé la mairie que les boulangers n'avaient une provision de farine que pour huit jours seulement.

L'adjoint a immédiatement prévenu le maire de Tarbes, actuellement à Paris.

L'auto fantôme

Lorient, 19 juin.

Dans la nuit, une automobile dans laquelle se trouvaient plusieurs personnes traversait les rues à une allure folle, soudain les voyageurs tirèrent plusieurs coups de revolver jetant l'émoi sur leur passage.

Le parquet de Lorient a ouvert une enquête afin de savoir d'où venait et où se rendait cette voiture.

Un discours de Guillaume II

Berlin, 19 juin.

Guillaume II a reçu, à bord du vapeur « Victoria-Louise », au large de Brunsbüttelkoog, M. Borchardt, bourgmestre de Hamburg, qui a porté un toast en son honneur.

L'empereur, après avoir remercié M. Borchardt pour ses paroles patriotiques, a ajouté :

« Tout marchand allemand peut maintenant poursuivre sa route, non plus sous un pavillon étranger, mais sous notre propre drapeau. Il peut le déployer avec le certitude que, le cas échéant, la puissance de l'empire sera derrière lui.

« Mais comme vous le savez, messieurs, le drapeau doit flotter en bon honneur. On ne doit pas, le cœur léger, le déployer au vent. Vous comprendrez donc pourquoi j'ai fait preuve de réserve dans le déploiement du drapeau allemand.

« Je crois pouvoir proclamer que personne n'a encore porté atteinte à l'honneur de notre drapeau, depuis que je règne, et je peux dire hautement que là où vous avancerez, mon drapeau vous suivra. »

A la Commission des Mines

Paris, 19 juin.

La commission des mines réunie, sous la présidence de M. Basly, a approuvé les termes de son rapport sur la proposition antérieurement rapportée par M. Basly, relative aux caisses de secours des ouvriers mineurs.

Elle admis le principe d'une caisse unique ; elle n'a modifié le rapport que sur un point, fixant à 2 cents le sous dans les concessions au lieu d'un an, chiffre proposé par M. Basly.

Le terrible accident d'aviation de la Brayelle-lez-Douai

AU PAYS DU LIEUTENANT PEIGNAN

Brest, 19 juin.

La nouvelle de la mort tragique du lieutenant Peignan a causé à Brest et dans toute la région une profonde émotion.

Le lieutenant Peignan est, en effet, originaire de Morlaix. Son père qui est lieutenant-colonel en retraite, habite actuellement Laval.

La triste nouvelle lui a été transmise.

Le frère du malheureux aviateur est enseigne à bord du vaisseau-école « Bretagne », son oncle est le capitaine de frégate Brouhot.

L'AVIATION

L'AVIATEUR HUCKS VA DE FRANCE EN ANGLETERRE AVEC UN PASSAGER

Hardelot, 19 juin.

L'aviateur Hucks, parti de Paris avant-hier avec M. Barlow comme passager, sur son monoplan, est reparti ce matin pour Londres à 3 h. 45.

Londres, 19 juin.

L'aviateur Hucks qui, avec son passager, M. Barlow, avait quitté ce matin Hardelot (Pas-de-Calais) pour l'Angleterre, a atterri à Kestchurch.

Il est aussitôt reparti pour Hendon.

L'Alliance franco-russe et le voyage de M. Poincaré

Saint-Pétersbourg, 19 juin.

La « Novaïé Vrémia » écrit aujourd'hui que la discours de M. Poincaré sur la politique internationale est rassurant pour l'opinion étant données certaines tentatives faites pour « refroidir la Triple Entente et orienter la Russie vers l'Allemagne ».

La « Novaïé Vrémia » déclare « enviable la politique française, qui est nette dans sa base et dans chaque cas spécial ».

En conséquence, le journal applaudit au prochain voyage de M. Poincaré en Russie ce voyage, dit-il « pouvant contribuer à dissiper certaines fluctuations de la politique russe ».

L'impôt sur le Revenu

A la Commission sénatoriale

Paris, 19 juin.

La commission sénatoriale de l'impôt sur le revenu s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. Pairrier, pour examiner la question des valeurs étrangères au point de vue de l'impôt sur le revenu.

Elle s'est montrée favorable à l'admission en France des Trusts qui fonctionnent actuellement en Angleterre et en Hollande.

Des établissements nationalisés les valeurs étrangères et les actions serviraient, délivreraient pour chaque titre un certificat qui circulerait comme tout titre français, c'est-à-dire serait soumis à l'impôt.

La commission entendra vendredi prochain le ministre des finances et le directeur de l'enregistrement à ce sujet.

Un drame conjugal à Saint-Germain-en-Laye

Paris, 19 juin.

Un drame, dont les raisons restent encore assez mystérieuses, a mis en émoi la population de Saint-Germain. M. Lamberjack, industriel, a été grièvement blessé à coups de revolver par sa femme à la suite d'une discussion violente.

M. Lamberjack, qui a pris part à maintes courses d'automobiles et qui dirige une importante maison d'autos à Paris, habitait St-Germain, 4, rue Bernard-Palissy. Des différends d'ordre intime le séparaient de son épouse, des disputes fréquentes les mettaient aux prises. Ce matin, à onze heures, Mme Lamberjack, dans un accès de jalousie et de colère, déchargea son revolver sur son mari qui fut atteint dangereusement.

Il a été transporté à l'hôpital de Saint-Germain, et Mme Lamberjack interrogée par le commissaire, est restée à la disposition de ce dernier.

DANS LA RÉGION

Les votes de nos Députés

SUR LE PROJET BRETON

Paris, 19 juin.

Voici les noms des députés du Nord et du Pas-de-Calais qui ont pris part au vote sur la priorité de l'ordre du jour de M. Breton :

Nord. — Ont voté pour : MM. Pasquel, Défontaine, Le Bœ, Lemire.

Ont voté contre : MM. Daniel Vincent, Seydoux, Gounaux, Alfred Dumont, Henri Cochin, Pichon, Vandame, Cheuquière, Delory, Demoulle, Dubled, Jules Gaudé, Grousseau, Beuvler et Davaine.

Se sont abstenus : MM. Guislain, Georges Poulle.

Absents par congé : MM. Dron et Selle.

Pas-de-Calais. — Ont voté pour : MM. Basly, Lamendin, Delelisse.

Se sont abstenus : Loth, Ilur, Victor Morel et Roden.

Ont voté contre : MM. Briquel, Delelis, Fanien, Myrens, De France, Lelièvre, De Prey et Jonnart.

LILLE

LES ACCIDENTS

Un lieutenant de territoriale se blesse en gare de Lille

Hier soir, à huit heures 25, M. Louis Greux, 33 ans, publiciste, rue Notre-Dame, 1, du Tréport, lieutenant de territoriale au 1er régiment du train, descendait en gare de Lille du train de Béthune. Il venait effectuer en notre ville une période d'instruction militaire de dix jours. Le marchepied étant humide, M. Greux glissa et il eut la jambe droite serrée contre le quai. Il fut transporté dans une pharmacie où il reçut les soins d'un docteur qui constata une plaie à la face antérieure du tibia, et conseilla au blessé le repos dans un hôtel.